



IMPORTANT

INFIRMIÈRES EN GMF

Cette ordonnance collective ne s'applique plus pour les infirmières en GMF. Il faut désormais se référer à l'ordonnance collective suivante :

- [OC-MC-003 : Ajustement des hypolipémiants et analyses de laboratoire pour le suivi de la dyslipidémie](#)

Toutefois, veuillez prendre note qu'elle demeure valide pour tous les autres cas auxquels elle s'applique.

ORDONNANCE COLLECTIVE

Titre de l'ordonnance : Initier des mesures diagnostiques selon une ordonnance collective DANS LE CADRE D'UN SUIVI DE LA CLIENTÈLE PRÉSENTANT DE LA DYSLIPIDÉMIE		N° de l'ordonnance : OC-40	
Référence à un protocole : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>		Date de mise en vigueur : Novembre 2010	Date de révision : Novembre 2013
Si oui, lequel :			
Professionnels habilités : Les infirmières habilitées du GMF des Sources. L'infirmière habilitée à la clinique d'insuffisance cardiaque du CSSS des Sources.			
Secteurs(s) d'activité(s) visé(s) : GMF, Clinique d'insuffisance cardiaque.			
Groupe cible ou situation clinique visée : La clientèle adulte du GMF des Sources qui présente de la dyslipidémie.			
Activités réservées : › Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique. › Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance.			

INDICATION :

- Clientèle adulte présentant une dyslipidémie diagnostiquée.

CONDITION D'INITIATION :

- Patient référé par le médecin de famille pour un counselling sur les habitudes de vie en lien avec la dyslipidémie.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE :

- Obtenir un contrôle optimal de la dyslipidémie.

CONTRE INDICATION :

- Aucune

LIMITE/RÉFÉRENCE AU MÉDECIN :

- Tous les résultats seront transmis au médecin traitant.

DIRECTIVES/RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES :

- L'infirmière planifiera avec le client les analyses de laboratoire indiquées dans la liste ci-dessous 6 mois après la consultation infirmière sur les habitudes de vie.
- Liste des analyses de laboratoire qui devront être demandées et acheminées au médecin traitant :
 - › AST, ALT
 - › CK
 - › Créatinine sérique
 - › Glycémie à jeun
 - › Bilan lipidique à jeun C-total, C-HDL, C-LDL et triglycérides

SOURCES :

- Canadian Cardiovascular Society/Canadian guidelines for the diagnosis and treatment of dyslipidemia and prevention of cardiovascular disease in the adult – 2009 recommendations. Canadian Journal of Cardiology, vol. 25, no 10, October 2009, 579 pages.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigé par :

Marie-Ève Jacques, inf. B. Sc. et
Émilie Desharnais, inf. B. Sc., Infirmières GMF

Le 12 juillet 2010

Personnes consultées :

D^{re} Françoise Bilodeau, médecin responsable du GMF

Le 12 juillet 2010

L'ensemble des médecins prescripteurs du GMF

Le 27 octobre 2010

PROCESSUS D'APPROBATION

Approuvée par la DSI :


Brigitte Langlois

Le 25 novembre 2010

Approuvée par le CMDP :


D^{re} Françoise Bilodeau, médecin responsable du GMF

Le 9 novembre 2010